

# Service universel en Suisse

## Service public – Nos besoins quotidiens



**Éditions scolaires  
Poste**

Offres pour les écoles

Commentaire pour les enseignantes et les enseignants

## Moyen didactique sur le service universel

Ces dernières années, le service universel en Suisse a connu de profonds changements. Mais malgré la libéralisation croissante, le service public continue à occuper une place importante dans la société. Le moyen didactique numérique contient des bases sur le service universel en Suisse et se consacre à la question de l'étendue du service public en Suisse et de l'évolution qu'il doit suivre.

### But du moyen didactique

Le module d'e-learning vise à sensibiliser à l'importance du service universel dans la société. L'objectif est que les élèves aient conscience de l'importance d'un service universel qui fonctionne bien et qu'ils le considèrent et l'estiment comme un bien précieux contribuant à une coexistence pacifique.

### Travailler avec le module d'e-learning

Les élèves travaillent chronologiquement sur les contenus du module d'e-learning sur **service-public.postdoc.post.ch/fr**, résolvent des exercices numériques, lisent des textes sur des PDF imprimés et tiennent en même temps un portefeuille dans lequel ils déposent leurs connaissances et leurs progrès.

Les élèves sont invités à se faire envoyer leur code à l'adresse e-mail de leur choix. Ils peuvent ainsi reprendre à tout moment le travail là où ils se sont arrêtés. Sur le site web, le lien «Informations sur le moyen didactique» indique la procédure à suivre en cas d'oubli du code d'entrée.

### Groupe cible

Le module d'e-learning est conçu pour les classes de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année (9–11 Har-moS).

### Temps nécessaire

Il faut compter entre 8 et 10 leçons pour traiter l'ensemble des contenus.

### Compétences du Plan d'études romand (PER)

Le moyen didactique regroupe des contenus et des thématiques qui s'articulent autour du domaine de compétences «Nature, Homme et société» ainsi que «Espace, Temps, Sociétés» et sert notamment à familiariser les élèves avec les activités de base des institutions publiques et des entreprises de droit public..

- Les élèves sont capables de distinguer Internet en tant qu'infrastructure de ses services (p. ex. WWW, e-mail, téléphonie par Internet, réseaux sociaux). (MI.2.3)
- Les élèves sont capables de prendre conscience, de décrire et d'évaluer ce qui, pour eux, est important pour la cohabitation des hommes dans différentes régions et pour l'avenir de la planète. (Nature, Homme et société 7.4.d)
- Les élèves sont capables d'attribuer des tâches spécifiques d'une commune à ses divers départements et d'expliquer leur interaction (p. ex. déneigement, approvisionnement en eau). (Nature, Homme et société 10.3)
- Les élèves sont capables de distinguer les trois pouvoirs au niveau communal, cantonal et fédéral et de montrer quelles tâches ils prennent en charge. (Nature, Homme et société 8.1f)
- Les élèves sont capables d'expliquer les interactions entre les différents secteurs de l'État à l'aide d'un exemple (p. ex. police et tribunal). (Nature, Homme et société 8.1g)

Vous trouverez d'autres informations sur le moyen didactique directement dans le module d'e-learning sous «Informations sur le moyen didactique».

**Direction de projets**

Ramona Wicki, Éditions scolaires Poste, Berne

**Texte**

Eva Woodtli Wiggenhauser, Kleinandelfingen

**Graphisme et illustrations**

Hannes Saxer, Berne

**Design et programmation**

dreipol GmbH, Zurich

Vous obtiendrez des informations détaillées sur les prestations postales dans votre filiale de la Poste ou sur le site web [www.poste.ch](http://www.poste.ch).

La Poste Suisse SA  
Éditions scolaires Poste P116  
Wankdorfallee 4  
3030 Berne

En cas de questions: [postdoc@poste.ch](mailto:postdoc@poste.ch)  
[editions-scolaires.poste.ch](http://editions-scolaires.poste.ch)

4<sup>e</sup> édition 2024  
© La Poste Suisse SA, Personnel, Berne



## Qui est responsable du service universel?

Prestation	Compétence		
	Commune	Canton	Confédération
Approvisionnement en eau potable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transports publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élimination des eaux usées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Radio et télévision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alimentation électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hôpitaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École et formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Police	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Télécommunications	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Internet rapide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Services de secours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pompiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle aérien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élimination des déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réseau routier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Services postaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Le service public en Suisse

Toutes les installations et prestations vitales en Suisse font partie du service public. Le service public va plus loin que le service universel. Le service public est un «service à la société».

La **Constitution**\* définit les offres auxquelles chaque habitante et chaque habitant de Suisse a droit et qui doit recevoir quelle quantité de services.

Le Conseil fédéral a défini le service public de telle sorte:

«Par service public, on entend des services de base de qualité comprenant certains **biens et prestations d'infrastructure\*\***, accessibles à toutes les catégories de la population et offerts dans toutes les régions du pays à des prix abordables et selon les mêmes principes.»

\* **Constitution** = ensemble des règles d'un État

\*\* **Les biens et prestations d'infrastructure** sont tout ce qu'il faut pour assurer le service public ou le service universel, p. ex. les routes, l'alimentation électrique, l'évacuation des eaux usées, les hôpitaux, etc.

## Qu’est-ce que l’infrastructure?

Chaque jour, nous surfons sur Internet, regardons la télévision, téléphonons ou prenons le train. Nous avons besoin de ces offres publiques, mais nous n’y prêtons pas vraiment attention. Nous ne nous rendons compte de l’importance de ces offres dans notre quotidien que lorsqu’elles s’arrêtent temporairement, par exemple lors d’une coupure de courant.

Les offres publiques nécessitent une **infrastructure\*** variée et fiable.

Par infrastructure (du latin *inf(e)ra* «en dessous» et *structura* «regroupement»), on entend toutes les installations, institutions, structures, systèmes et conditions non matérielles qui servent aux services d’intérêt général et à la structure économique d’un État ou de ses régions.

L’infrastructure est l’ensemble des installations et des conditions matérielles et humaines. La planification de l’infrastructure, la construction et la maintenance des infrastructures les plus diverses sont partiellement considérées comme missions de l’État.

La création d’une infrastructure publique est généralement financée par les fonds publics.

On distingue l’infrastructure technique (alimentation énergétique, services postaux, téléphonie mobile, eaux usées, eau potable, infrastructures de transport, etc.), l’infrastructure sociale (bibliothèques, écoles, hôpitaux, police, pompiers, etc.) et l’infrastructure verte (parcs, etc.).

(Source: Réexpédia, février 2024)

\* **Autrefois, le** terme **infrastructure** désignait principalement le travail de la terre ou les fondations dans la construction des chemins de fer. Aujourd’hui, on entend par là tout ce qui est nécessaire pour assurer le service public ou le service universel, p. ex. les routes, les lignes électriques, les égouts, le réseau de téléphonie mobile, etc.